

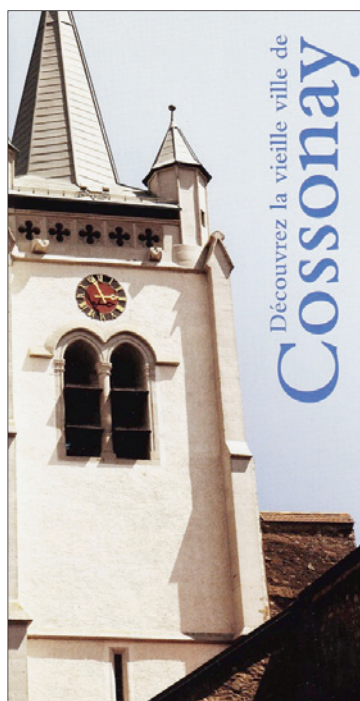


Coss Infos

A Cossonay, on vit bien!

Par
Claude-Alain Monnard

En me baladant dernièrement du côté de la cantine du Pré-aux-Moines, j'ai eu l'opportunité de «tomber» sur un panneau officiel de la commune sur lequel avait été rajouté le slogan poétique de «ville de merde». Ce genre de propos original dû au spray d'un artiste en devenir me fait à la fois doucement sourire et m'agace profondément. Au lieu de gaspiller son énergie inutilement, ce personnage devrait plutôt se poser les bonnes questions et s'investir dans des actions constructives. Revendiquer quand on ne dispose d'aucune infrastructure ou que l'injustice est criante, OK! Mais afficher anonymement ses griefs devrait être précédé d'une réflexion sur le thème évoqué. Si notre personnage avait été un tant soit peu curieux, il aurait constaté, par exemple, que notre cité compte une quinzaine de clubs sportifs, que l'Ecole de musique recense 465 élèves, que les sociétés instrumentales, la Chorale ou la troupe de théâtre permettent à bon nombre d'adep-tes d'assouvir leurs passions.



Le dépliant est disponible au Greffe municipal.



La vieille ville vaut vraiment le coup...

Un bourg attrayant

Voilà trois mots qui résument les propos du syndic Georges Rime. *Cossonay dispose d'infrastructures bien développées, d'écoles, de commerces diversifiés, d'un cinéma, d'un théâtre, d'une bibliothèque. Nous avons tout sur place et nous pouvons vivre ici sans être obligés de nous rendre à l'extérieur.* Et de préciser que les sociétés fonctionnent de manière positive, qu'il existe une bonne cohésion entre les différents intervenants. *En réalité, Cossonay n'est pas tout seul dans ce dynamisme, les gens de la région y participent. Le fait d'avoir les bureaux de l'ARCAM (Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges) ici constitue un ancrage solide dans le district. Je suis convaincu que nous devons rester très fort et assurer une présence dans tous les domaines!*

Un peu de tourisme

La vieille ville de Cossonay a été portée à l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse. Elle est ainsi reconnue comme une petite ville d'importance nationale. Forte de cette reconnaissance, la Municipalité a mis en valeur ce patrimoine architectural par l'édition d'un dépliant et l'organisation de vi-

sites guidées. Ces dernières reprendront ce printemps. Elles sont assurées par des accompagnants, amateurs d'histoire locale qui se font un plaisir de faire découvrir aux touristes de passage les particularités de la vieille ville, en leur contant force détails et anecdotes.

Il existe aussi un recueil de balades NatuRando en vente à l'administration communale qui contient le descriptif de 34 sentiers situés dans un périmètre délimité par la frontière genevoise, la Venoge, Romainmôtier, Vallorbe et la Vallée de Joux.

La réserve de l'étang du Sépey, créée en 1954 par la commune de Cossonay et Pro Natura Vaud, couvre 5,4 ha et attire bon nombre de promeneurs et scientifiques. Dans les bois jouxtant cet étang, la piste Vita permet aux sportifs de se défouler! Des refuges, fort propices aux broches ou pique-nique de tout genre, sont aussi des lieux de rencontres fort appréciés.

Qui dit tourisme, dit hôtel! Devenu une

nécessité économique pour la localité et sa région, l'établissement «LE FUNI», propriété de la commune de Cossonay, a été l'objet d'une profonde réaffectation et a ouvert ses portes au mois de mars 2008. Sous l'impulsion de la Municipalité et avec l'aide de divers acteurs économiques de la région, ce bâtiment du XIX^{ème} siècle abrite désormais 16 chambres réparties sur quatre niveaux, facilement accessibles par un ascenseur. *Cet hôtel apporte un plus incontestable. Des clients d'horizons divers y séjournent. On parle ainsi en bien de Cossonay et de cet établissement tenu par des hôteliers rès accueillants et qui aiment leur métier!*

Social et santé

Grâce à son statut de centre régional, Cossonay possède le siège ou les antennes de la plupart des principaux services de santé et sociaux de proximité. C'est ainsi que nous y trouvons:

- L'Agence d'assurances sociales
- Le Centre médico-social qui dépend de l'ASPMAD (Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile), dont le siège est à Yverdon-les-Bains.

Plusieurs Etablissements médico-sociaux (EMS) et hôpitaux régionaux «garnissent» la région. D'autre part, le corps médical est bien représenté à Cossonay.

Si Georges Rime a parlé de la belle vitalité des sociétés locales, il souligne aussi l'importance qu'elles jouent sur le plan social en tant que facteurs d'intégration, de relations et d'échanges entre les gens.

Suite en page 7



Hôtel «Le Funi».

Coss Infos



Suite de la page 6

Dans ce sens, l'aide apportée par la Municipalité se traduit essentiellement par la mise à disposition gratuite de locaux et de salles d'entraînement. Les employés communaux et les concierges sont également «réquisitionnés» quand c'est nécessaire. *Nous préférons agir ainsi plutôt que de donner de l'argent chaque année et d'exiger ensuite des locations puis de facturer des heures de nettoyage ou de remise en ordre à l'issue des manifestations.*

Le syndic estime aussi que le soutien apporté aux jeunes est conséquent. Le skate park permet aux ados d'entraîner leurs figures favorites et le local ouvert dernièrement s'avère une initiative positive. *Nous essayons de les soutenir ainsi, ce qui n'est pas toujours évident. Ils représentent l'avenir et il faut qu'ils se sentent bien ici afin de rester chez nous plus tard!*

Enfin, les lieux propices aux rencontres s'avèrent multiples et divers: que ce soit dans la Vieille Ville, durant les marchés du vendredi, à l'Espace Alfred Landry, dans la cour du Collège des Chavannes lorsque les parents accompagnent ou attendent leurs enfants, au Jura Club en

certaines occasions, devant les commerces ou dans les quartiers de la cité.

Aujourd'hui et demain

Les Services communaux répondent à l'attente générale de la population. Bien sûr, il existe des petits «bugs» de temps en temps, mais Georges Rime relève les compétences du personnel communal et son sens de l'accueil. *La commune a belle allure, les forêts sont bien entretenues, Cossonay est propre. Tout cela on le doit à nos employés qui font un gros travail pas toujours reconnu à juste titre d'ailleurs!*

Dans cette idée de rendre un bourg attrayant, le rôle de la Municipalité s'avère primordial, mais les citoyens(ne)s doivent s'engager derrière. *Nous lançons les idées pour aller de l'avant. Gérer une commune sans objectifs un peu ambitieux mais réalistes ne m'intéresserait pas. Donc nous tentons de les concrétiser avec l'aide du Conseil.* Le futur va se conjuguer avec la construction «imminente» d'une salle polyvalente, comprenant deux salles de gymnastique. L'idée d'une piscine en relation avec les écoles est également dans l'air.

Georges Rime aimerait aussi porter un effort sur des logements à loyer modéré pour des jeunes. *Sur des terrains communaux mis gratuitement à disposition, des bâtiments pourraient être construits par des institutions, pour prendre un exemple, et mis ainsi sur le marché à des tarifs inférieurs.* Le syndic n'oublie pas non plus les personnes âgées: la création d'un EMS et d'appartements protégés lui tient à cœur.

À de nouveaux habitants

Je leur dis qu'ils ont fait un excellent choix en venant s'installer à Cossonay et que nous nous faisons un plaisir de les recevoir! déclare Georges Rime sur un ton convaincant. Lors des manifestations officielles de l'accueil des nouveaux habitants, les autorités expliquent tout



Georges Rime, syndic de Cossonay.

ce que la commune offre, son organisation administrative, la liste des sociétés, la richesse des transports desservant la localité. À cette occasion, la Municipalité souhaite que ces nouvelles personnes n'hésitent pas à relever les aspects positifs et négatifs qu'ils pourraient avoir ressentis depuis leur installation à Cossonay qui compte, soit dit en passant, 3440 habitants au premier janvier 2012. *Je fais part également à ces nouveaux habitants de ma quasi certitude qu'ils vont se plaire!* poursuit Georges. Bien sûr, c'est aussi à chacun de faire un effort pour son intégration...

Et ce fameux tag?

À mon avis, il s'agit de quelqu'un de mal dans sa peau ou d'un individu fâché de s'être fait amender pour un mauvais parcage! relève-t-il. Et de citer quelques exemples vécus concrètement ces derniers mois. *Le taggeur devrait venir nous le dire franchement. Je le recevrais volontiers pour en discuter calmement et le convaincre facilement que ces propos ne tiennent pas la route!* conclut le syndic dans un grand sourire ■



Panneau officiel «joliment annoté»!

Brèves

Bureau de vote

Dès les prochaines élections et votations, en l'occurrence lors du scrutin du dimanche 11 mars prochain, le bureau de vote sera ouvert de 10h. à 11h. en lieu et place de 11h à 12h. Attention, les votes déposés après 11h ne seront pas pris en compte! ■

Centre de tri des déchets

Le printemps n'a pas encore vraiment pointé le bout de son nez. Qu'à cela ne tienne, dès le samedi 3 mars prochain, le centre de tri des déchets, route de La Sarraz 14, prend le rythme de la «belle saison» et sera ouvert le samedi après-midi de 15h à 16h30 et ceci jusqu'à la fin octobre ■

Bibliothèque

Durant les vacances scolaires de février/mars, la bibliothèque municipale sera fermée. Elle sera encore ouverte le samedi 25 février de 9h30. à 11h30 et rouvrira le mardi 6 mars de 15h30 à 18 h ■

Cartes CFF

D'un simple click de souris vous pouvez voir la disponibilité et commander une carte CFF au prix de Fr. 40.--, dès le 1^{er} janvier 2012, pour les Communes de Cossonay, La Chaux, Cottens, Dizy, Gollion, Grancy et Senarclens ou Fr. 45.- pour les autres communes ■

Déclaration d'impôt

Nouveautés de la saison fiscale 2011. L'envoi de la déclaration d'impôt par internet. En cas de question, le Centre d'appels téléphoniques (CAT) peut y répondre au 021 316 00 00 ou par e-mail: info.aci@vd.ch Cette adresse email est protégée contre les robots des spammeurs, vous devez activer Javascript pour la voir ■

Site internet

Infos complémentaires sur: www.cossonay.ch

Infos pratiques

Site internet de la commune:
www.cossonay.ch

Grefe municipale:
secretariat@cossonay.ch
021 863 22 00

Voirie:
cossovoirie@bluewin.ch
021 861 35 04

Etablissement primaire:
ep.cossonay-penthalaz@vd.ch
021 863 13 20

Etablissement secondaire:
es.cossonay-penthalaz@vd.ch
021 557 89 00

Gendarmerie de Cossonay:
cossonay.gdm@vd.ch
021 557 82 21

Théâtre PAM:
contact@theatrepam.ch
021 861 04 75

Union des sociétés locales:
Stephan Kolly: 021 861 01 09

Société de développement:
Marinette Mingard: 021 861 11 32